



GÉNOMIQUE | GÉNÉTIQUE | R&D | TESTS DE DIAGNOSTIC

Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2021 tenue à huis clos

Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV, éligible PEA-PME), Société de biotechnologie qui développe des outils et des services dédiés à l'analyse et au contrôle des modifications du génome, annonce aujourd'hui la mise à disposition des documents préparatoires à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 11 juin 2021 à 10h au siège de la Société.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'assemblée générale ordinaire de Genomic Vision se tiendra au siège social de la Société, 80-84 rue des Meuniers, Bâtiment E, 92220 Bagneux, à **huis clos, hors la présence physique des actionnaires** et des autres membres et personnes ayant le droit d'y participer, en application de l'article 4 l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prorogée par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.

L'assemblée générale fera l'objet d'une retransmission en direct dont les modalités seront précisées ultérieurement sur le site internet de la Société, rubrique Investisseurs / [Assemblées générales](#). Des moyens techniques seront mis en place afin de permettre aux actionnaires de poser des questions pendant l'assemblée générale auxquelles il sera répondu en séance, les actionnaires sont donc invités à consulter régulièrement le site internet de la Société. Un enregistrement de la séance sera également accessible en différé sur le site internet de la Société.

Les documents préparatoires sont disponibles sur simple demande auprès de la Société, ou peuvent être consultés sur le site internet de la Société, rubrique Investisseurs / [Assemblées générales](#).

Conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations de l'AMF, les actionnaires de Genomic Vision sont priés à exprimer leur **vote exclusivement à distance, avant l'assemblée générale, en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée, selon les modalités détaillées dans l'avis de réunion de la Société publié au BALO du 7 mai 2021.**

L'Assemblée sera présidée par madame Dominique Remy-Renou en sa qualité de Présidente du Directoire. Monsieur Jérôme Vailland, Directeur administratif et financier de la Société, assurera les fonctions de Secrétaire du bureau. Conformément aux dispositions de l'article 8 du Décret n°2020-418 du 10 avril 2020, prorogé et modifié par les Décrets n°2020-1614 du 18 décembre 2020 et n°2021-255 du 9 mars 2021, Monsieur Aaron Bensimon, membre du Directoire et Directeur Général, et Mohamed-

Salah Garouachi, Directeur Qualité et Affaires Réglementaires de la société, ont été désignés scrutateurs et ont accepté ces fonctions.

A défaut de quorum suffisant lors de l'assemblée du 11 juin 2021, une nouvelle assemblée générale se tiendra dans les délais légaux sur seconde convocation après publication d'un nouvel avis de convocation par la Société.

A PROPOS DE GENOMIC VISION

GENOMIC VISION est une Société de biotechnologie qui développe des produits et des services dédiés à l'analyse (structurale et fonctionnelle) des modifications du génome ainsi qu'au contrôle de la qualité et de la sécurité de ces modifications, en particulier dans les technologies d'édition du génome et dans les procédés de bioproduction. Les outils exclusifs de GENOMIC VISION basés sur la technologie du peignage de l'ADN et sur l'intelligence artificielle, fournissent des mesures quantitatives robustes nécessaires à une caractérisation fiable des altérations de l'ADN dans le génome. Ces outils sont notamment utilisés pour surveiller la réplication de l'ADN dans les cellules cancéreuses, pour la détection précoce de cancers et pour le diagnostic de maladie génétiques. Installée à Bagneux, en région parisienne, l'entreprise compte environ 30 collaborateurs. GENOMIC VISION est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment C (Euronext : GV - ISIN : FR0011799907).

www.genomicvision.com

CONTACTS

Genomic Vision

Dominique Remy-Renou
Présidente du Directoire
Tél. : +33 1 49 08 07 51
investisseurs@genomicvision.com

Ulysse Communication

Relations Presse
Bruno Arabian
Tél. : +33 1 42 68 29 70
barabian@ulyse-communication.com

NewCap

Investor Relations
& Strategic Communications
Tél. : +33 1 44 71 94 94
gv@newcap.eu



Membre des indices CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document d'Enregistrement Universel enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 9 février 2021, sous le numéro d'enregistrement R.21-002, qui est disponible sur le site internet de la Société (www.genomicvision.com) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent

significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.